

# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉS - FORMATION



## Dans le domaine de l'accompagnement des personnes vulnérables

Le secteur de l'hébergement accès au logement a été caractérisé par une très forte tension de l'hébergement d'urgence. Le parc d'hébergement est composé de 10 900 places, avec des financements qui n'ont jamais été aussi élevés (126 M€) mais qui ne permettent de satisfaire que 40% des demandes exprimées aux SIAO. En matière de lutte contre la pauvreté et de prévention des exclusions, ce sont 515 projets qui ont été présentés dans différents appels à projets et 240 finalement retenus et financés, pour un montant de 7 112 000€. Enfin, la DREETS a organisé, en partenariat avec le Centre ressources illettrisme, un séminaire de retours d'expériences sur la gestion de la crise des déplacés d'Ukraine le 19 octobre 2023, avec plus de 130 participants. L'objectif était de capitaliser et transférer ces bonnes pratiques. La région PACA est la deuxième région d'accueil des déplacés d'Ukraine avec plus de 20 000 personnes accueillies.

## Dans le domaine de la politique de la ville

En 2023, les crédits spécifiques de cette politique se sont élevés à 42 M€ dont près de 25 au titre de reconduction des engagements contractuels (2015- 2023) de l'Etat pour les 30 contrats de ville des 49 villes concernées.

La DREETS assure la gestion de programmes régionaux, pour un montant total de 2 M€, tels que :

- la professionnalisation des adultes relais (accompagnement à la prise de poste, élaboration du projet professionnel de mobilité, ateliers d'échanges de pratiques professionnelles et journées départementales d'animation du réseau).
- Le Plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité » qui permet de déployer des formations de 2 jours depuis 2016. Chaque année, près de 1 000 acteurs de terrain sont formés.
- 32 projets soutenus par la DREETS et la DRAC qui favorisent la lecture chez le jeune public des QPV, pour une dotation de 230 000€.

L'élaboration de la nouvelle génération des contrats de ville est en cours dans les départements avec l'appui du niveau régional.

## Dans le domaine des formations sociales et paramédicales

Il est à souligner une augmentation du nombre de certification de l'ordre de 400 diplômes supplémentaires par rapport à 2022, notamment par la VAE. Le champ du paramédical représente environ 70% des certifications. L'année a été marquée par trois actions phares :

- La mise en place d'un partenariat avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale pour l'organisation des sessions d'examen de certification initiale des diplômes sociaux et la VAE ;
- La planification à N+1 de l'activité du service avec la réalisation du calendrier annuel de toutes les sessions de formation concerté avec les partenaires ;
- La création d'un secrétariat général des commissions régionales des autorisations d'exercice afin de faciliter le parcours de l'utilisateur.

Les réformes des diplômes d'ambulancier, d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture et de chef de service éducatif ont nécessité un travail d'accompagnement auprès des établissements de formation.

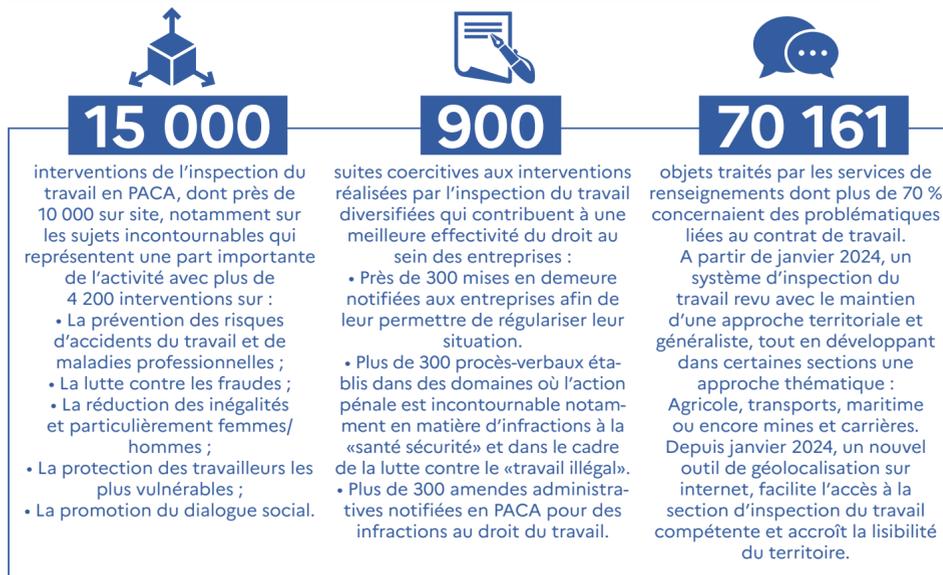
## Dans le domaine de l'inspection et du contrôle

Le suivi de l'agrément et de l'assermentation des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale de la région PACA a permis la délivrance de 18 cartes professionnelles.

Au premier trimestre, la MRIICE a poursuivi son appui auprès de la DDETS des Alpes Maritimes dans le cadre d'un contrôle approfondi d'un foyer de l'enfance.

Deux contrôles d'organismes de vacances adaptées pour les personnes handicapées ont été réalisés durant l'été dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans les Hautes-Alpes où le contrôle a fait l'objet d'un arrêté préfectoral de fermeture de séjour et par la suite le retrait d'agrément de l'organisme par la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes.

# TRAVAIL ET RELATIONS SOCIALES



## Une forte mobilisation sur les campagnes nationales :

- La première initiée au premier semestre 2023 a porté sur le travail à temps partiel, dans les secteurs du nettoyage, des services à la personne et de l'aide à domicile. Plus de 250 interventions ont été réalisées par l'inspection du travail en PACA.
- La seconde campagne nationale porte sur les conditions d'utilisation des équipements de travail mobile et de levage et a démarré le 1er novembre 2023 et se poursuit au premier trimestre 2024.

## Un focus sur les amendes administratives notifiées en PACA :

- Le chiffre régional représente :
- une large proportion des sanctions prononcées au niveau national,
  - un montant total de plus de 2 M€ mis en recouvrement en 2023,
  - plus de 3 300 salariés concernés par les manquements relevés.

Depuis 2017, 6 400 000 € ont été effectivement recouverts en région sur la base de sanctions administratives notifiées par suite d'infractions en droit du travail.

## Une dynamique de recrutement d'inspecteurs :

Du fait d'une pyramide des âges défavorable et de départs en retraite importants, l'érosion des effectifs de contrôle a nécessité de renforcer les

recrutements d'inspecteurs du travail dans des proportions inédites. Aussi, en 2023, en plus des mobilités habituelles, 16 nouveaux inspecteurs ont intégré nos services 10 inspecteurs élèves du travail (IET) et 6 inspecteurs recrutés par la voie du détachement (ITD). En 2024, ils seront 20 nouveaux arrivants : 12 IET et 8 ITD.

## Dialogue social

Afin de structurer ses initiatives en la matière la DREETS a consolidé un plan régional de soutien et de développement du dialogue social qui se structure autour de 4 axes.

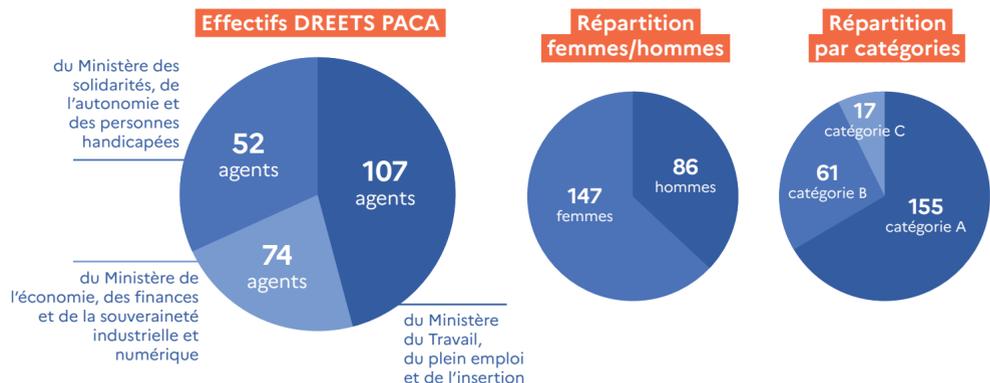
Trois axes d'action qui visent plus particulièrement les entreprises pour :

- Appuyer la mise en place et le bon fonctionnement des comités sociaux et économiques ;
- Soutenir la concertation et la négociation collective sur des thèmes incontournables et / ou d'actualité (télétravail, égalité femmes hommes...);
- Contribuer à l'amélioration de la qualité des relations sociales en entreprise et à la prévention de la conflictualité.

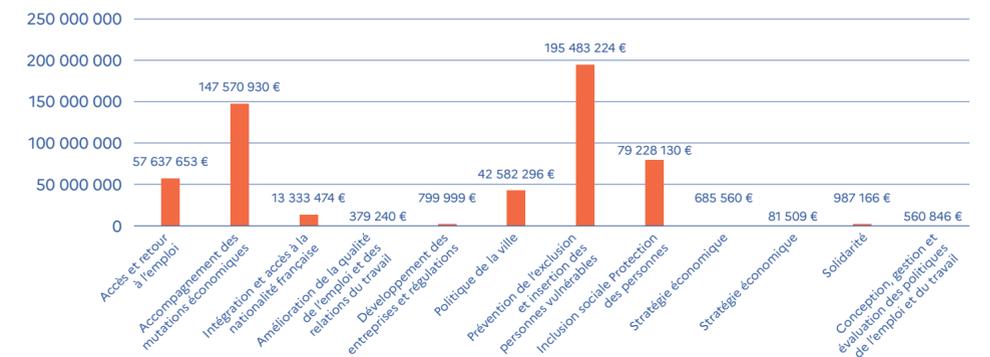
Le 4e axe est à destination des instances paritaires territoriales départementales et régionales pour soutenir leur fonctionnement et le développement d'actions partagées de sensibilisation et d'information des entreprises, en particulier des TPE-PME. Ces instances paritaires seront également un vecteur de déploiement des trois axes précités que sont le CSE, la concertation et la négociation collective ainsi que la qualité des relations sociales en entreprise.

# RESSOURCES ET APPUI AUX SERVICES

La DREETS pilote les plafonds d'emplois de 651 agents des ministères sociaux et du travail et exerce un rôle d'interface avec les administrations centrales sur la gestion administrative et collective des 74 agents des ministères économiques et financiers. La tranche d'âge 50-59 ans est la plus représentée pour les agents des ministères sociaux et du travail tandis que les agents des ministères économiques et financiers se situent majoritairement entre 35 et 49 ans.



## Budget total d'intervention de la DREETS en 2023 : 539 330 029 €



## Mission innovations professionnelles

La mission Innovations professionnelles vise à transformer nos modes de travail collectifs, en faisant appel aux savoirs, savoir-faire et envies des agents dont l'année 2023 a été marquée par :

- Les travaux du Lab « Pratiques et stratégies de contrôle » qui améliore les actions régaliennes de la DREETS en partageant les pratiques, les compétences et les ressources propres à chacun des domaines d'intervention de la DREETS ;
- Le développement du groupe des « Transformeur.e.s » qui vise à développer les compétences internes au sein de la DREETS et à favoriser les transversalités.

# DREETS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Rapport d'activité 2023



## ÉDITO

La création de la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021 découlait de la volonté du gouvernement de confier à un service unique de l'Etat la conduite des politiques économiques, d'insertion sociale et professionnelle, du travail et de l'emploi, avec pour ambition d'en améliorer l'impact auprès de leurs différents bénéficiaires.

Deux ans plus tard, en février 2023, nous conduisons une enquête auprès d'une quarantaine de partenaires afin de cerner au mieux leur perception de notre service et d'appréhender leurs attentes. Il en est ressorti une image flatteuse mettant en exergue le bien fondé de ce rapprochement de politiques publiques avec pour avantage de disposer d'un interlocuteur de référence, porteur d'une vision stratégique, expert, réactif et accessible.

Il en émanait, également, des pistes d'amélioration, nous incitant surtout à aller plus loin dans nos transversalités, notre visibilité, et notre communication.

Ce bilan très synthétique produit pour la première fois en 2023, constitue un élément de réponse à certaines de ces préconisations.

Vous y trouverez, au-delà d'une présentation sommaire de la DREETS, le rappel des principales interventions de notre service dont plusieurs s'inscrivent dans le cadre de politiques prioritaires telles que la réindustrialisation, le plein emploi, le développement des compétences, l'accueil et l'accompagnement des personnes en grande précarité, sans oublier les missions régaliennes comme la protection des salariés, celle des consommateurs ou le contrôle de la formation professionnelle.



Bonne lecture

Jean-Philippe BERLEMONT

Le tout s'accompagne de quelques illustrations, parmi tant d'autres possibles, qui témoignent des résultats obtenus.

Je vous invite, d'ailleurs, à aller plus loin en parcourant notre site et en consultant, par exemple, les « chiffres clés 2023 » de la DREETS pour prendre toute la mesure de l'activité de notre service et des réalités sociales et économiques de notre région.

Mobilisée sur des enjeux aussi sensibles que la souveraineté économique, la transition écologique, la cohésion sociale, la DREETS PACA est à la fois consciente des défis à venir et fière du chemin accompli.

## MISSIONS ET ORGANISATION DE LA DREETS

La DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur c'est



233 agents



+500 000 M€  
chaque année  
pour le financement  
des politiques publiques



23, rue borde 13008 Marseille  
<https://paca.dreets.gouv.fr/>

La direction régionale de l'économie, du travail et des solidarités, DREETS de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est un service déconcentré régional de l'Etat commun aux ministères chargés de l'économie, du travail, de l'emploi et des solidarités et placé sous l'autorité du Préfet de région.

Dans le domaine économique et social, elle met en œuvre les politiques publiques qui lui sont confiées et assure le pilotage, l'animation et la coordination des actions engagées, en lien avec les directions départementales interministérielles concernées et les acteurs des territoires.

La DREETS est l'interlocutrice régionale économique et sociale des entreprises, des acteurs institutionnels et socioéconomiques : chefs d'entreprise, partenaires sociaux et territoriaux, salariés, réseaux consulaires, associations, établissements sociaux, organismes de formation, opérateurs, consommateurs, collectivités territoriales.

## ÉCONOMIE, ENTREPRISES, EMPLOI ET COMPÉTENCES



645 M€

d'investissements au profit des 255 projets régionaux lauréats du plan France 2030.



10 691

organismes de formation actifs à fin 2023 (dont environ 50% déclarés sur les 2 dernières années).



24 685

entrées en contrats d'engagement jeunes (CEJ) soit 106% de l'objectif annuel.

**Insertion par l'activité économique (IAE) :** concomitamment à l'augmentation substantielle des crédits consacrés aux aides aux postes contractualisés (de 82 M€ en 2022 à 93 M€ en 2023), l'année 2023 a été marquée par l'installation, en octobre, du 1<sup>er</sup> comité régional de l'IAE (CRIAIE) qui a permis de dresser les grands axes de la stratégie régionale de l'IAE destinée à être coconstruite avec l'ensemble des partenaires en 2024, et qui va devenir le lieu de pilotage et d'animation stratégique pour la région grâce à la coordination des actions et des crédits de l'IAE.

**France 2030 :** Doté de 54 Mds€ sur 5 ans, le plan d'investissement France 2030 vise à positionner la France comme leader technologique dans l'économie de demain en favorisant l'émergence de technologies de rupture pouvant contribuer à de réelles transformations sociétales. 645 M€ ont été attribués à la région dont les ¾ ont été attribués à des acteurs émergents (soit 147 TPE et PME lauréates). Pour améliorer le sourcing des porteurs et accompagner l'émergence de projets candidats, la région PACA a également été retenue comme région expérimentatrice pour structurer une démarche d'accompagnement et de préqualification des potentiels candidats à l'échelle régionale ; une quarantaine de dossiers a ainsi été déposée sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2023.

**Difficultés d'entreprises :** les équipes du commissaire à la restructuration et à la prévention des difficultés des entreprises (CRP) ont accompagné individuellement 140 entreprises et se sont mobilisées pour informer le tissu économique sur les dispositifs de soutien de l'Etat face à la hausse des coûts de l'énergie (25 actions de communication conduites sur l'ensemble du territoire régional).

**Fonds européens :** avec 29% de l'enveloppe régionale du FSE+ programmée, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se positionne en tête du classement des régions de France, grâce au lancement de plusieurs appels à projets notamment en faveur du public jeune.

**L'emploi des jeunes :** la DREETS a continué en 2023 à se mobiliser en faveur de l'emploi des jeunes. Comme en 2022, les objectifs d'accompagnement visés dans le cadre du « contrat d'engagement jeune » (CEJ) sont atteints en 2023 marquant une volonté d'initier une progression en matière d'intensité d'accompagnement et de taux de sortie durable vers l'emploi ; un second appel à projet « CEJ jeunes en rupture » destiné aux jeunes les plus en difficulté a également été lancé à l'automne pour augmenter la couverture territoriale de ce dispositif. En matière d'apprentissage, une cellule régionale de l'apprentissage a été constituée afin de favoriser l'animation du réseau régional, de valider la feuille de route et de l'articuler avec les initiatives territoriales dans les départements. Enfin, dans le cadre de l'enveloppe dédiée à l'insertion professionnelle des jeunes du programme FSE+ 2021-2027 (35 M€), la DREETS a lancé plusieurs appels à projet couvrant les années 2023-25 destinés à accompagner les jeunes vers l'emploi, et à favoriser l'accès à l'apprentissage et à l'alternance en vue de limiter les ruptures en cours de parcours, et lutter contre le décrochage scolaire.

**Tensions de recrutement :** après les métiers du « care » puis du transport en 2022, la DREETS a organisé deux nouveaux SPER stratégiques (service publique de l'emploi régional) en 2023 pour traiter des difficultés de recrutement des secteurs du tourisme d'une part et de l'industrie d'autre part, marquant ainsi l'engagement des services de l'Etat pour diagnostiquer les problématiques spécifiques rencontrées et apporter des solutions aux entreprises concernées. Le SPER tourisme a constitué le volet « emploi/formation » de la déclinaison régionale du plan Destination France. Le SPER industrie, quant à lui, s'est inscrit dans le cadre de la semaine de l'industrie pour contribuer aux objectifs de réindustrialisation des territoires et de souveraineté nationale ; ses travaux vont également permettre d'alimenter le futur contrat d'objectifs sectoriels industrie qui a vocation à être cosigné par l'Etat et la Région en 2024.

## CONCURRENCE ET CONSOMMATION



525

contrôles réalisés par le pôle C, notamment dans les secteurs des fruits et légumes et viticoles ainsi que dans le cadre de la régulation concurrentielle.



7 270

contrôles dans le réseau (au 10/12), concentrés sur les sujets à enjeux régionaux : 96 procès-verbaux et 294 injonctions pour tromperie ou pratiques commerciales trompeuses (au 10/12).



720

jours de terrain (270 contrôles d'organismes et 450 jours de surveillance du parc) pour contrôler des instruments de mesure en 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> niveau, de plus en plus orientés vers les usages.

### Réalisations 2023

- Une action résolument tournée vers la recherche et la sanction des pratiques les plus dommageables : procédures de falsification et de tromperie dans le secteur viticole, développement de dossiers relatifs au non-respect des délais de paiement, opérations de visite et de saisie en vue d'identifier des pratiques anticoncurrentielles.

- Lancement des investigations auprès des pharmaciens de la région ayant bénéficié de cadeaux illicites de la part des laboratoires URGO.

- Opération « coup de poing » pour contrôler les vendeurs de fruits et légumes en bord de route : les 68 interventions ont donné lieu à 41 manquements. 10 PV ont été rédigés.

- Métrologie : poursuite du travail en synergie avec le réseau CCRF et la DREAL

### 3 axes d'actions 2024

- **CCRF :** accroître la concentration des contrôles sur 4 priorités : pouvoir d'achat (relations commerciales et contrôle des pratiques pour les dépenses contraintes des ménages), accompagnement de la transition numérique (par exemple, plateformes de commerce électronique et influenceurs), accompagnement de la transition écologique (par exemple rénovation des logements), activités touristiques renforcée en année olympique ;

- **Fruits & légumes et vins :** accroître la pression de contrôles sur les opérateurs d'envergure (marchés de gros et demi-gros en matière de

fruits et légumes, opérateurs importants du secteur viti vinicole)

- **Métrologie :** renforcement du contrôle des sites industriels à enjeu, avec un contrôle approfondi des 6 plus gros émetteurs régionaux de CO<sub>2</sub>, engagés dans la décarbonation avec le soutien de l'Etat (qui calculent souvent leurs flux de CO<sub>2</sub> à partir de données entrée-sortie, nécessitant des instruments de mesure : ex. ponts-bascules).

### Quelques sujets 2024

- Au sein du réseau CCRF, rénovation de l'animation par le pôle C vis-à-vis des services d'enquête des directions départementales de la région.

- Poursuite des actions en matière de commande publique avec un focus sur les marchés de rénovation énergétique et les contrats de performance énergétique.

- Poursuite de la lutte contre les retards de paiement et contre le blanchiment (secteurs immobilier et entreprises de domiciliation).

- Examen des conditions de négociations commerciales entre la grande distribution et ses fournisseurs et des pratiques de pénalités illicites, dans un contexte inflationniste.

- Métrologie : poursuite des synergies (contrôles conjoints avec les directions départementales, soutien à la Corse, etc.).